



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

APPEL D'OFFRES

**Projet de priorité à la recherche et à l'analyse portant sur
l'établissement des étudiants internationaux sélectionnés dans les
communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)**

Date limite pour la soumission de propositions :
Mardi 23 avril 2019, à 17 h (HAE)

1. CONTEXTE

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) est le réseau des établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne qui maintient des liens de collaboration entre ses membres tant en ce qui a trait à la formation qu'à la recherche. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres en s'associant à des partenaires nationaux et assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

Le gouvernement du Canada encourage actuellement les étudiants internationaux à contempler une vie au Canada à l'issue de leurs études : ces derniers sont ainsi de plus en plus nombreux à venir étudier ici.

Les 21 établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne membres de l'ACUFC jouent un rôle crucial de catalyseurs permettant l'attraction d'étudiants internationaux, puis la formation et l'intégration réussie de cette immigration francophone compétente au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Les établissements membres de l'ACUFC accueillent environ 4 000 étudiants internationaux chaque année. Pour favoriser la rétention et la réussite de ces étudiants, les établissements d'enseignement doivent être en mesure de leur offrir une grande panoplie de services personnalisés, tant pour favoriser leur succès scolaire que leur intégration et leur établissement dans les communautés d'accueil, le placement en stage ou en emploi, ainsi que des conseils appuyant leurs démarches vers une immigration éventuelle.

Toutefois, il manque des données probantes pour tracer un portrait juste de l'état de la situation : les services disponibles au sein des établissements d'enseignement par rapport aux besoins des étudiants internationaux, ainsi que sur la faisabilité et possibilité de transformer ces étudiants en immigrants dans les CFSM.

Dans ce contexte, le ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a mandaté l'ACUFC de réaliser un projet de priorité à la recherche et à l'analyse s'intitulant : *Les étudiants internationaux, le point d'ancrage de l'immigration économique pour assurer la vitalité de nos communautés.*

Par conséquent, l'ACUFC est à la recherche d'une expertise externe en immigration pour mener, avec sa collaboration, les activités prévues à l'intérieur de ce projet.

2. OBJECTIFS

Les deux buts principaux de ce projet de priorité à la recherche et à l'analyse sont:

1. Analyser les besoins des étudiants internationaux;
2. Établir un état des lieux des services et des capacités existantes au sein des établissements d'enseignement postsecondaire (ÉEPS) et des fournisseurs de services en établissement (FSE) dans les CFSM, dont une cartographie des actifs (*asset mapping*), une analyse des processus et de leur arrimage possible (*process mapping*).

Le projet vise une clientèle ciblée : les étudiants internationaux d'expression française inscrits dans les établissements postsecondaires francophones/bilingues membres de l'ACUFC afin de :

- a. Mieux cerner le rôle des établissements d'enseignement postsecondaire de la francophonie canadienne dans la préparation des étudiants internationaux (intranscrit critique) à l'atteinte des objectifs d'immigration économique du Gouvernement du Canada et;
- b. Comprendre les points d'arrimage avec les services d'établissement des communautés francophones en situation minoritaire.

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

Le projet de priorité à la recherche et à l'analyse se divise en **six volets** :

Volet 1 : Formulation d'un plan de projet détaillé et des priorités en collaboration avec les partenaires. Définition des rôles et des responsabilités, du chemin critique et des échéanciers, ainsi que d'un plan d'évaluation.

Extrants :

- Un plan de projet;
- Une stratégie de communication (développée conjointement avec l'ACUFC);
- Un plan d'évaluation (développé conjointement avec l'ACUFC).

Volet 2 : Consultations afin de déterminer l'état des lieux dans le but d'améliorer les approches selon les pratiques comportementales des étudiants internationaux.

Ce volet consiste principalement à organiser des consultations (questionnaire en ligne) auprès de la population des étudiants internationaux francophones (quantité à déterminer) et des fournisseurs de services francophones en établissement.

Aux fins de statistiques, les données recueillies seront : homme/femme; pays d'origine; inscrits dans quel programme d'étude; étudie à quel établissement (collège ou université).

Les sollicitations à participer à l'étude et à remplir le questionnaire en ligne seront envoyées par les ÉEPS. Les répondants seront invités à fournir leurs informations de contact pour un suivi par voie d'entrevue ou de groupe de discussion.

Les groupes de discussions seront organisés avec l'appui des centres de services aux étudiants internationaux.

Certains facteurs seront ciblés, tels que : premier cycle, études supérieures, âge, pays, d'origine, avec ou sans visa de résidence temporaire, avec ou sans permis de travail, durée du séjour au Canada, etc.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) et les Réseaux en immigration francophone seront consultés sur le design des outils. Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) et ses membres provinciaux seront consultés sur les éléments du design liés à l'emploi.

Les registrariats, bureaux de services aux étudiants internationaux et services d'appui à la réussite des ÉEPS seront mobilisés.

La consultation se fera en deux volets :

Volet interne de l'analyse des services :

- Mener un scan environnemental de l'infrastructure des services offerts pré-arrivée et post-arrivée;
- Développer un protocole de consultation (sondage, entrevue et groupe-focus);
- Mener les consultations auprès des fournisseurs de services francophones en établissement;
- Analyser les données recueillies;
- Mesurer les écarts dans le continuum de l'offre de services.

Volet externe de l'analyse des services :

- Mener un scan environnemental des pratiques des étudiants internationaux avant et après arrivée;
- Développer un protocole de consultation (sondage, entrevue et groupe-focus);
- Mener des consultations auprès des étudiants internationaux inscrits ou non (diplômés ou en processus d'inscription);
- Analyser les données recueillies;
- Mesurer les écarts dans le continuum de l'offre de services actuelle.

Extrants :

- Les protocoles d'ententes sont établis (en collaboration avec l'ACUFC);
- Les consultations sont terminées.

Volet 3 : Processus de mesure de l'état des lieux afin d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'offre de service en établissement.

Ce volet consiste à recenser les bonnes pratiques menées par les fournisseurs de services, recenser les besoins des étudiants internationaux d'expression française et analyser les écarts dans le continuum des services offerts en établissement (avant et après l'arrivée). La quantité approximative de participants pour cette activité est évaluée à 50.

- Faire la corrélation des données recueillies entre le volet interne et externe de l'enquête terrain.
- Identifier les bonnes pratiques et un modèle de prestation de services efficaces et efficients.
- Identifier les écarts dans l'offre de services en établissement.
- Identifier des solutions.
- Rapport de l'enquête terrain, dont la cartographie des services et du processus d'arrimage.

Le travail se fera en partenariat avec les services aux étudiants internationaux d'expression française des 21 ÉEPS et les Réseaux en immigration francophone de chaque CFSM.

Extrants :

- Le rapport de l'enquête terrain complété;
- Une cartographie des services et du processus d'arrimage est finalisée.

Volet 4 : Renforcement des capacités pour favoriser des modes de prestation de services adaptés en lien avec les besoins réels des étudiants internationaux d'expression française.

Ce volet consiste à proposer des stratégies en lien avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour contribuer aux cibles francophones en général; proposer des recommandations aux modes de prestation de services pour assurer l'efficacité et l'efficacite des services selon les réels besoins des étudiants internationaux d'expression française. Ce volet d'activité sera mené par l'ACUFC, avec l'appui de l'expert(e) en immigration.

- Mener deux séances de travail¹ auprès du comité consultatif lié au projet.
- Présenter les données recueillies au comité consultatif.
- Appuyer le comité consultatif et l'ACUFC dans la proposition de stratégies et de recommandations à IRCC.

Extrants :

- Comité consultatif mis en place.
- Deux séances de travail terminées.

Volet 5 : Évaluation du projet – Mesure de rendement.

Ce volet est mené en collaboration avec l'ACUFC et renferme les éléments suivants :

- Engagement des partenaires : nombre de participants aux rencontres, intensité de la participation, qualité des suivis in situ.
- Étude des besoins : nombre et profil des répondants au sondage en ligne et des participants aux suivis, proportion des répondants à comparer au nombre d'étudiants internationaux total dans chaque ÉEPS.
- Amélioration continue : participation au processus itératif, adaptabilité des contenus aux géographies variables, satisfaction des participants.

Méthodes de mesure du rendement :

- Consolidation de données administratives des partenaires.
- Résultats de sondages (analytique Web).
- Entrevues dirigées et groupes de discussion de la clientèle visée.
- Entrevues dirigées et groupes de discussions des partenaires.

Extrants :

- La recherche et l'analyse permettront d'établir les jalons initiaux et les hypothèses de travail qui serviront à mesurer le rendement à moyen terme.

Volet 6 : Évaluation du projet – Évaluation finale des résultats du projet.

Ce volet consiste à réaliser un examen du projet à l'aide d'un processus d'entrevue dirigée des gestionnaires et des partenaires.

¹ L'ACUFC mettra sur pied un comité consultatif mixte (fournisseurs de services d'établissement, services institutionnels aux étudiants internationaux des ÉEPS, des étudiants internationaux et l'ACUFC). IRCC y assistera en tant qu'observateur seulement.

Le plan d'évaluation du projet de recherche et d'analyse mesurera les éléments ci-dessous :

- La qualité de l'intelligence développée sur les besoins et les comportements des étudiants internationaux, en fonction d'éventuels projets de résidence permanente (efficacité des outils de collecte d'information, métriques quantitatives, découvertes et aperçus générés, etc.)
- Le niveau d'intégration envisagé des services de divers partenaires à l'intérieur d'un continuum axé sur l'expérience client (cartographies, engagements à poursuivre au plan opérationnel, etc.)
- La satisfaction des partenaires et détenteurs d'enjeux dans la démarche de recherche et leur volonté d'en faire des suivis de politique publique ou de développement de services.

Extrants :

- Un rapport d'évaluation du projet de recherche et d'analyse.

4. RÉSULTATS

Ce projet aboutira à une meilleure compréhension des gains d'efficience dans l'établissement dans les CFMS des étudiants internationaux sélectionnés comme résidents permanents. L'arrimage des services livrés par les 21 ÉEPS (membres de l'ACUFC) aux étudiants internationaux et les services d'établissement des CFMS viserait leur intégration communautaire accélérée et réussie.

À l'issue de ce projet, on pourra mieux comprendre comment :

1. Améliorer les approches de services en fonction des pratiques et comportements des étudiants internationaux;
2. Accroître l'efficacité et l'efficience de l'offre de services en établissement destinés aux étudiants internationaux, diplômés canadiens, en amont et en aval de l'obtention de la résidence permanente;
3. Renforcer les capacités des ÉEPS et des FSE pour favoriser des modes de prestation de services en lien avec les besoins réels des étudiants internationaux.

Ce projet de priorité à la recherche et à l'analyse comprend la contribution (sous forme de services) des membres de l'ACUFC, d'une dizaine de fournisseurs de services (établissements et organismes) et d'étudiants internationaux comme membres d'un comité consultatif du projet.

Enfin, ce projet de priorité à la recherche et à l'analyse servira à proposer des recommandations à IRCC quant à des mesures positives possibles qui pourraient être envisagées dans le cadre du programme d'établissement existant, dans le cas où les étudiants internationaux deviendraient une clientèle admissible.

5. CALENDRIER ET PRODUITS LIVRABLES

Il est demandé au fournisseur que le mandat débute dès la signature du contrat en avril 2019 et se termine avant le 30 avril 2020.

Le calendrier des principaux jalons est le suivant:

Jalons	Dates prévues
Signature du contrat	Jour 1
Réunion de lancement du projet	Semaine 1
Aperçu de l'approche et de la démarche méthodologique	Semaine 2
Volet 1 : Plan de travail, stratégie de communication et plan d'évaluation	Semaine 4
Volet 2 : Protocoles d'ententes établis et consultations terminées	Semaine 20
Volet 3 : rapport de l'enquête terrain complété et cartographie des services et du processus d'arrimage finalisée	Semaine 35
Volet 4 : Protocoles d'ententes établis et consultations terminées	Semaine 40
Volet 5 : Recherche et analyse permettant d'établir les jalons initiaux et les hypothèses de travail servant à mesurer le rendement à moyen terme	Semaine 40
Volet 6 : Rapport d'évaluation du projet de recherche et d'analyse	Semaine 45
Rapports narratifs démontrant l'avancement du projet :	15 juillet 2019 15 octobre 2019 15 janvier 2020 15 avril 2020
Rapports sur l'apprentissage au niveau du projet – conclusions tirées	15 septembre 2019 15 avril 2020 10 juin 2020
Version préliminaire du rapport	31 mars 2020
Rapport final	15 avril 2020

Les définitions des principaux livrables sont présentées ci-dessous:

Plan de travail : Le plan de travail présente le cadre de l'étude et la méthodologie finale entourant le projet.

Rapports narratifs démontrant l'avancement du projet : Ces rapports présentent l'état d'avancement de l'étude. Ils doivent définir les progrès accomplis et présenter les données recueillies à ce jour. Ces rapports seront remis périodiquement au bailleur de fonds.

Rapports sur l'apprentissage au niveau du projet : Ces rapports présentent les conclusions tirées et les leçons apprises en plus de faire état des difficultés ou de toute contrainte pouvant avoir un impact sur le déroulement de l'étude. Ces rapports seront remis périodiquement au bailleur de fonds.

Version préliminaire du rapport : La version préliminaire de l'étude comprend toutes les données et les analyses nécessaires, assorties d'une discussion complète et claire ainsi que des conclusions reposant sur les résultats de l'étude.

Rapport final : Le rapport final doit être présenté sous la forme de deux exemplaires papier cartonnés et une copie électronique. Le rapport final doit avoir tenu compte de tous les commentaires et de toutes les questions formulées après l'examen de la version préliminaire du rapport, et contenir toutes les données et analyses nécessaires assorties d'une discussion complète et claire ainsi que des conclusions reposant sur les résultats de l'étude.

Outre les versions préliminaires et finales du rapport et des ensembles de données, le fournisseur doit remettre à l'ACUFC, sur demande, les copies papier et électroniques de tout texte, note, image, sondage, donnée brute et feuille de calcul qu'il a utilisé pour l'exécution du contrat.

Toutes les copies électroniques des rapports doivent être présentées en format Microsoft Word tandis que toutes les données et les feuilles de calcul à l'appui, avec les liens, les calculs et les équations désignés doivent être présentées en format Microsoft Excel. Le fournisseur doit lister de façon exhaustive les sources d'information consultées.

6. EXIGENCES LINGUISTIQUES

La langue de travail de l'ACUFC est le français. Les communications se feront en français lors de toutes les étapes de mise en œuvre du projet. L'ensemble des documents et rapports afférent au projet devra également être produit en langue française.

7. BUDGET

Il est attendu des soumissionnaires qu'ils proposent un budget de montant forfaitaire (distinguant honoraires et dépenses prévues) de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont l'ACUFC dispose pour la réalisation de ce projet est de 99 137 \$ (toutes taxes incluses).

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le fournisseur sera rémunéré pour ses services selon les jalons suivants :

- 30 % du coût total à l'acceptation des extraits liés au volet 1;
- 20 % du coût total à l'acceptation des extraits liés au volet 2;
- 20 % du coût total à l'acceptation des extraits liés au volet 3;
- 20 % du coût total à l'acceptation des extraits liés au volet 5;
- 10 % du coût total à l'acceptation du rapport final.

9. COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Afin de mener à bien cette étude, il est entendu que le soumissionnaire doit posséder les qualifications suivantes :

- Qualifications académiques liées aux sciences humaines et sociales ou domaines équivalents. Le diplôme de doctorat est requis;
- Expérience démontrée dans la collecte et dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives;
- Expérience reconnue dans la rédaction de rapports techniques et complexes;
- Connaissance du dossier de l'immigration francophone en contexte minoritaire;
- Connaissance des communautés francophones en situation minoritaire au Canada;
- Capacité de travailler en français et en anglais.

10. DÉTAIL DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent inclure les éléments suivants:

- Présentation de la firme ou du bureau d'étude;
- Liste de projets réalisés par la firme ou le bureau d'étude qui sont pertinents à cette étude;
- Approche et méthodologie envisagées;
- Calendrier des principales étapes suggérées;
- Budget estimé (distinguant honoraires et dépenses prévues);
- Consultant expert ou équipe proposée, incluant le ou les CV en annexe;
- Deux références clients avec coordonnées.

11. DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être envoyées par courriel **au plus tard le 23 avril 2019, à 17 h (HAE)** à l'intention de :

Irving Lewis
Gestionnaire, développement et continuum en éducation
Courriel : ilewis@acufo.ca

Les demandes d'informations doivent être envoyées auprès de la même personne-ressource, le cas échéant. L'ACUFC ne choisira pas nécessairement la proposition la plus basse et ne s'engage pas à choisir l'une des propositions reçues.